



SOMMAIRE

DOSSIER

- Questions d'alimentation

→ p. 1 à 3

EN PRATIQUE

- Questions de santé

→ p. 4/5

AU FIL DE L'ACTUALITÉ

- Accueillir plus d'enfants

→ p. 6

FICHE LECTURE

- Des idées de livres

→ p. 7

ACTUALITÉS

DU RÉSEAU

- Nouveaux lieux et initiatives

→ p. 8

→ Tous les numéros de la Lettre sont téléchargeables sur Internet :

www.ain.fr/lettre-assistants-maternels-de-lain

www.caf.fr/nous-connaitre/caf-de-l-ain/qui-sommes-nous/retrouvez-nos-publications

À table, les 0-6 ans

Questions d'alimentation



La diversification alimentaire peut débuter entre 4 et 6 mois.

Que donner à manger aux tout-petits ? Que faire en cas de reflux et de refus ? Quand débuter la diversification alimentaire ? Ce dossier apporte des réponses.

Jusqu'à 4 mois, un bébé ne consomme que du lait maternel ou un lait 1^{er} âge (préparation destinée aux nourrissons). La diversification alimentaire peut débuter entre 4 et 6 mois. On peut ajouter par exemple, de temps en temps, une cuillère de légumes secs bien cuits et mixés en purée lisse ou quelques cuillères à café de yaourt au goût. Il n'y a pas d'ordre d'introduction des aliments. Ne pas donner deux aliments nouveaux le même jour. Si l'enfant est diversifié avec des petits pots, privilégier un légume et un fruit unique. Une fois que les légumes et fruits ont été testés seuls sans réaction allergique, ils peuvent être mélangés. L'ajout de matières grasses peut aussi commencer : une cuillère à café d'huile par jour ou parfois une noisette de beurre.

L'introduction des allergènes alimentaires majeurs est désormais préconisée dès que la

diversification a commencé, entre 4 et 6 mois, période dite fenêtre de tolérance pour les aliments autres que le lait. Le miel est à éviter avant 1 an, en raison du risque d'infection. Inutile de saler les préparations maison ou les petits pots. Les produits sucrés sont à introduire le plus tard possible et à limiter. La seule boisson recommandée, à tout âge, est l'eau.

La DME (diversification alimentaire menée par l'enfant), consistant à laisser l'enfant découvrir les aliments avec ses mains et manger seul, n'est pas encore préconisée du fait de potentielles carences en nutriments et de l'absence d'études scientifiques validant son intérêt. Elle a ses contraintes et ses avantages. L'assistant maternel doit se positionner face à une demande de DME et peut le notifier dans son projet d'accueil. Ne pas hésiter à consulter la pédiatre pour échanger. ●

À TABLE, LES 0-6 ANS : QUESTIONS D'ALIMENTATION



Le repas doit être un moment de plaisir pour tous les enfants. Quelques conseils simples et pratiques pour accompagner enfants (et parents).

Que faire si le tout-petit régurgite ?

Il existe deux types de reflux. En cas de reflux gastrique simple, le tout-petit a des régurgitations sans gravité, non pathologiques, qui ne le font pas pleurer et ne perturbent pas son sommeil, son alimentation et son développement. Ce sont des rejets physiologiques : le muscle fermant l'estomac n'est pas encore mature et se referme mal après le passage du bol alimentaire. Ne pas épaissir le lait car le digérer serait plus long et risquerait d'être inconfortable.

Le reflux gastro-œsophagien (RGO), lui, s'accompagne de troubles, signes d'une maladie nécessitant un suivi. Soit l'enfant a souvent des régurgitations, d'importance variable, soit, en cas de RGO « interne », aucune régurgitation mais il pleure beaucoup, réclame les bras (car il est mieux en position verticale), dort très peu et, surtout, il a une prise de biberon longue et difficile. Des complications peuvent survenir : non-prise de poids, infections ORL et respiratoires récurrentes, œsophagite, malaises. Le médecin est à même de déterminer si l'enfant a un RGO ou si la cause de son mal-être est autre (trouble de l'attachement, allergie aux protéines de lait de vache, réflexe gastro-colique exagéré...), de proposer un traitement si nécessaire et de diversifier l'enfant plus tôt. La douleur du RGO ne doit pas être sous-estimée : manipuler l'enfant le moins possible après le repas, le rassurer en le portant ou le mettant en écharpe de portage.

Si l'enfant refuse un aliment ?

Pas de panique : c'est normal. Entre 2 et 6 ans, les enfants traversent des périodes où ils n'aiment plus du tout un aliment qu'ils appréciaient : c'est la néophobie alimentaire.

Jusqu'à 2 ans, la plupart acceptent un nouvel aliment, même s'il faut plusieurs essais : un tout-petit a besoin d'une dizaine de fois pour l'accepter et il a le droit de ne pas l'aimer. Ensuite, beaucoup deviennent plus difficiles. 2 ans, c'est aussi l'âge où ils commencent à affirmer leur autonomie, à dire non : un enfant peut rejeter des aliments qu'il aimait, en particulier les légumes. Une étude menée par Annie

Wertz et Karen Wynn, psychologues (université de Yale), montre une réticence à toucher les plantes et tout ce qui est vert. Boudier une assiette de haricots verts n'aurait rien d'un caprice mais bien d'une prédisposition mentale que chacun a à l'égard de la couleur verte. Le mieux est de s'armer de patience. Ne pas insister : moins vous vous braquez, plus il y a de chances que l'enfant goûte à nouveau l'aliment avec entrain d'ici quelque temps. Il est préférable que les enfants partagent le même repas préparé par l'assistant maternel : ceux qui ont des difficultés

seront stimulés en voyant les autres manger. Si l'un refuse un plat, éviter de compenser par un plus gros dessert ou goûter.

L'enfant a son propre seuil de satiété dès la naissance. Sauf pathologie, il sait de lui-même quand il n'a plus faim. Le forcer à finir son assiette ou utiliser le chantage « pour faire plaisir à l'adulte » risque de dérégler son appétit, son seuil de satiété, et de le conduire à des problèmes d'obésité, voire à du refus alimentaire par la suite. Dans tous les cas, communiquer avec les parents est essentiel. ●

Sur le terrain

Organisation et adaptation

« Communiquer avec les parents, être à leur écoute, s'adapter à chaque enfant, se former, sont très importants » souligne Virginie, assistante maternelle depuis vingt-sept ans. Riche d'enjeux pour la santé et le développement des enfants, le repas doit être un moment partagé de plaisir pour chacun, tous ensemble – ou les bébés mangeant avant – autour d'une table peu haute pour qu'ils aient bien les pieds au sol, avec « pour les plus petits des chaises où ils sont en sécurité avec un harnais cinq points » et des ustensiles adaptés à chaque âge (tasses à bec avec anses, verres en verre...), favorisant l'acquisition de l'autonomie. « Chacun a ses habitudes, récupère ses couverts, son bavoir, participe à mettre la table ». Si possible, Virginie mange aussi avec eux.

Les parents fournissent les repas des bébés jusqu'à 12 ou 18 mois. Ensuite, Virginie propose une cuisine 100 % maison, avec des produits frais et des menus équilibrés sur la semaine. « Soit je prépare les plats le week-end et je les congèle, soit je prépare le soir pour le lendemain. Selon l'âge, j'adapte la texture : lisse, granuleuse, sans sel... » Le contrat signé avec les parents stipule qu'à la diversification alimentaire, l'introduction d'un nouvel aliment se fait d'abord chez eux.

Certains préfèrent continuer à fournir le repas – attention à la chaîne du froid – : « Je respecte leur choix, mais si ça pose problème pour l'enfant par rapport aux autres, je rediscute avec eux. » Heures des repas, quantités absorbées, comportement de l'enfant, réaction face à un aliment... Tout est noté sur le cahier de liaison.

Avancer avec les parents

Quand les parents d'un nouveau-né qu'elle devait accueillir dès la naissance l'ont prévenue qu'il souffrait de phénylcétonurie, elle s'est informée sur cette maladie empêchant la digestion des acides aminés, a accepté le contrat et contacté la puéricultrice de secteur. Un projet d'accueil individualisé (PAI) a été mis en place avec elle, le médecin et les parents. « En tant que professionnels, les assistants maternels sont là pour assister les parents, les accompagner, les rassurer, avancer ensemble pour trouver des solutions. » Lorsqu'un enfant est réticent à manger, un plateau contenant l'ensemble du repas peut l'inciter. Peu importe s'il commence par le dessert.

Le cas de Laura*, qui n'avait jamais faim ni plaisir à manger, était plus complexe : le neuropédiatre ayant diagnostiqué un



trouble de l'oralité, Virginie et les parents ont mis en place, avec les conseils aussi de l'orthophoniste et de la psychomotricienne, des petits exercices pour stimuler la sphère orofaciale. « J'ai limité le nombre d'enfants accueillis en refusant les contrats en périscolaire à midi, pour prendre le temps pour cette petite fille et l'accompagner le mieux possible. » Temps, patience et énergie ont porté leurs fruits : « En trois ans, elle a fait d'énormes progrès. Elle est entrée à la cantine cette année. » ●

* prénom d'emprunt

LA DIVERSIFICATION ALIMENTAIRE DE VOTRE ENFANT JUSQU'À 3 ANS			
	CONSEILS	DE LA NAISSANCE À 4 MOIS	ENTRE 4 ET 6 MOIS
	Lait maternel Et/ou Préparations infantiles	Lait maternel ou Préparation pour nourrissons ("lait" 1 ^{er} âge)	<ul style="list-style-type: none"> - Débuter la diversification - Proposer tous les groupes d'aliments sous forme mixte lisse - Si allergies dans la famille, consulter le médecin avant de débiter
	Produits laitiers : yaourts, fromage blanc, petits suisses, fromage	Ne pas donner	<ul style="list-style-type: none"> - Exemples : quelques cuillères à café de yaourt au goût - de temps en temps faire fondre un peu de fromage râpé dans une purée
	Fruits et Légumes : tous	Ne pas donner	<ul style="list-style-type: none"> - Tous les jours - Quelques cuillères à café, puis augmenter progressivement selon l'appétit de l'enfant - Légumes bien cuits et mixés lisses - Fruits bien cuits et mixés en compotes non sucrées
	Légumes secs : lentilles, haricots secs, pois chiches, etc.	Ne pas donner	<ul style="list-style-type: none"> - De temps en temps - 1 cuillère à café - Bien cuits et mixés en purée lisse
	Pommes de terre et autres féculents : pâtes, riz, semoule, pain, dont produits complets ou semi-complets	Ne pas donner	<ul style="list-style-type: none"> - Le gluten peut être introduit même pour les enfants à risque d'allergie - Toujours mélangés avec des légumes : légumes bien cuits et mixés lisses
	Volaille, autres viandes, poisson et œufs	Ne pas donner	<ul style="list-style-type: none"> - De temps en temps puis plus régulièrement - 5 g/jour = 1 cuillère à café d'aliments mixés ou d'œuf dur écrasé
	Matières grasses ajoutées : huile (colza, noix, olive), beurre	Ne pas donner	<ul style="list-style-type: none"> - Par jour : 1 cuillère à café d'huile ou de temps en temps 1 noisette de beurre
	Boissons	Proposer de l'eau en cas de forte chaleur, de fièvre, de vomissements ou de diarrhée	<ul style="list-style-type: none"> - Eau à volonté, au verre - Éviter toutes les boissons sucrées, dont tous les types de jus de fruits, tous les sodas et les sirops
	Charcuterie	Ne pas donner	<ul style="list-style-type: none"> - Jambon blanc possible de temps en temps, mixé très lisse : 1 cuillère à café
	Sel et produits salés	Ne pas donner	<ul style="list-style-type: none"> - Ne pas saler les préparations maison ni les petits pots du commerce - Ne pas donner de produits salés (produits apéritifs...)
	Produits sucrés : chocolat, confiseries, gâteaux, crèmes dessert, glaces, ketchup...	Ne pas donner	<ul style="list-style-type: none"> - Ne pas donner de miel avant 1 an (risque infectieux)

Le tableau et un guide de la diversification alimentaire sont téléchargeables sur le site Internet www.mangerbouger.fr



À table, chez Virginie.



Plus fréquents en hiver, rhumes et toux ne sont pas à négliger durant toute l'année. Zoom sur le lavage de nez et sur la coqueluche.

Désobstruer le nez de bébé

Durant ses premiers mois, le bébé respire exclusivement par le nez. Désobstruer le nez encombré est important pour sa respiration et pour son confort, mais aussi pour éviter les complications des rhinites (rhino-pharyngites, otites, bronchiolites...). La DRP (désobstruction rhino-pharyngée) doit être pratiquée dès la naissance et jusqu'à ce que l'enfant puisse se moucher seul, ceci avant les repas, avant le coucher, et lorsque vous en sentez l'utilité.

Mode d'emploi des pipettes et seringues

Se munir de deux pipettes de sérum physiologique de 5 ml par mouchage, de mouchoirs et d'une serviette. Expliquer à l'enfant ce que l'on va faire, que c'est pour le soigner ou éviter qu'il soit malade. Réchauffer les pipettes en les gardant un moment dans la main. Il est possible d'adapter dessus un embout nasal.

Allonger le bébé sur le côté et l'envelopper dans une serviette de toilette pour le contenir. Maintenir sa tête fermement avec la paume. Avec l'autre main, placer l'embout de la dosette à l'entrée de la narine supérieure (la plus proche de vous) et instiller tout doucement, sans pression forte et de manière continue, en vidant au moins la moitié de la pipette. Si la solution ressort par l'autre narine, c'est bon signe: le lavage est efficace. Fermer la bouche et la narine supérieure de l'enfant et attendre l'expulsion des sécrétions par un reniflement ou un mouchage spontané. Si fermer la bouche n'est pas possible, attendre quelques respirations. Essuyer les sécrétions puis tourner l'enfant de l'autre côté et répéter le geste dans l'autre narine après une courte pause. Redresser ensuite l'enfant.

Bien se laver les mains avant et après

l'opération, pour ne pas transmettre les virus.

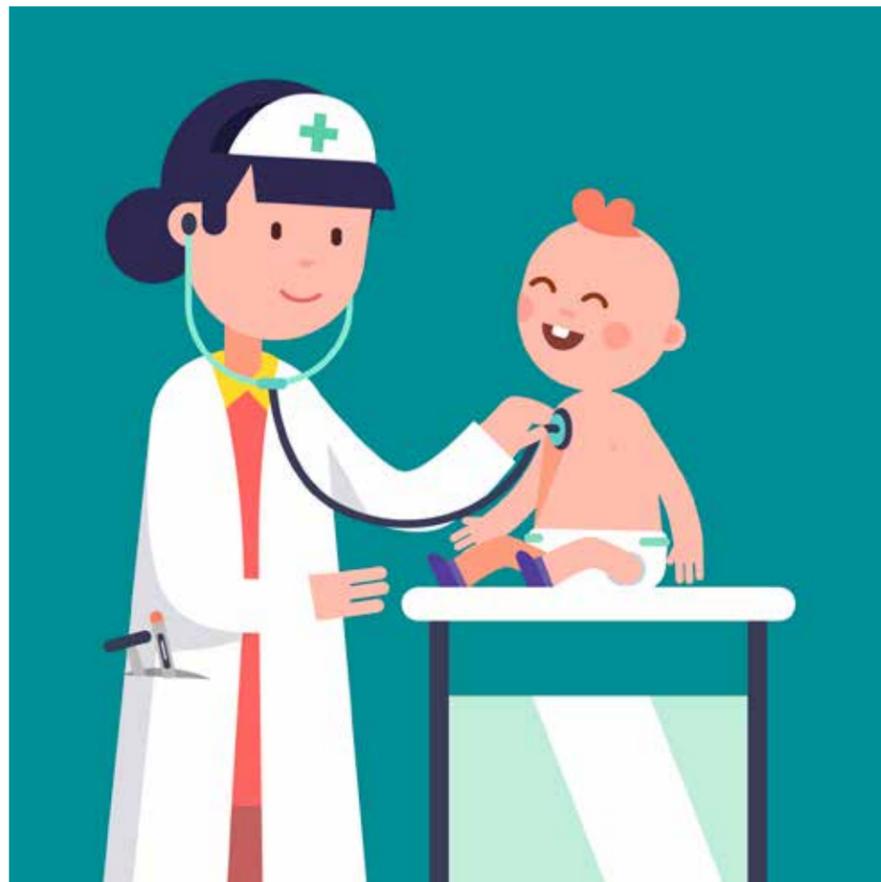
Le mouche-bébé n'est à utiliser que sur indication du médecin, surtout pas à chaque lavage de nez car cela stimule la muqueuse nasale qui produira encore plus de mucus.

À partir de 5-6 mois, la seringue de sérum physiologique avec embout adapté peut être utilisée. Prélever 10 ml par seringue de sérum physiologique (fourni par les parents en bouteille de 250 ml réservée à leur enfant) dans un récipient. Ne jamais prélever directement dans la bouteille pour éviter les contaminations.

La seringue peut être tiédie en la passant quelques instants sous l'eau chaude. Positionner l'enfant assis, le dos contre vous,

avec une protection type serviette et de préférence face à un miroir. Pencher sa tête pour qu'il regarde vers le bas puis placer l'embout de la seringue dans une narine. Instiller doucement et de manière continue le volume nécessaire selon l'encombrement. Ne jamais instiller fort. Attendre l'expulsion des sécrétions par reniflement ou mouchage spontané. Répéter l'opération pour l'autre narine. Certains médecins recommandent de faire le soin sur une seule et d'alterner avec l'autre au prochain nettoyage. Bien se laver les mains à la fin et rassurer l'enfant.

Les pistons des seringues s'abîment avec le temps. Ne pas hésiter à les changer régulièrement. ●



© iconicbeastary sur Freepik

Ce qu'il faut savoir sur la coqueluche

Maladie très contagieuse due à une bactérie, la coqueluche peut provoquer une simple toux jusqu'à d'importantes quintes et des difficultés respiratoires durant plus de sept jours. Elle peut être particulièrement grave pour les personnes vulnérables telles les nourrissons non vaccinés (avant 11 mois, la vaccination est incomplète).

Recommandations vaccinales

Face à la recrudescence de cas chez les jeunes enfants et à la majorité de décès survenus chez des enfants de 0 à 6 mois, la Haute autorité de santé (HAS) recommande l'administration d'une dose de rappel de vaccin pour toute personne proche d'un nouveau-né ou d'un nourrisson dans un cadre familial ou professionnel, notamment les assistants maternels, lorsque la dernière injection date de plus de cinq ans. Cette vaccination peut être effectuée par le médecin traitant ou la pharmacie. Le rappel de vaccin est également recommandé pour les membres de votre famille à domicile, à l'âge de 6 ans, puis entre 11 et 13 ans, à 25 ans puis tous les 20 ans. La vaccination est obligatoire pour les enfants nés après le 1^{er} janvier 2018 (une injection à 2 mois, une à 4 mois, puis à 11 mois).

Quels symptômes et conséquences ?

Le symptôme principal de la coqueluche est la quinte de toux violente et répétitive, essentiellement la nuit, qui peut entraîner des difficultés respiratoires. D'autres signes peuvent apparaître : le visage bouffi, rouge ou bleuté, des vomissements surtout après la quinte de toux, des pétéchiés, sortes de petites étoiles rouges provenant d'éclatements de petits vaisseaux lors de la toux, une toux persistante depuis plusieurs semaines. Mais la maladie peut aussi se manifester par une simple toux de plus de 7 jours, sans fièvre.

Une personne contaminée peut transmettre la coqueluche à une quinzaine d'autres. La transmission se fait par voie aérienne, au contact direct.

Chez les 0-2 ans et les personnes vulnérables (personnes âgées, immunodéprimées, femmes enceintes), la coqueluche peut entraîner des complications importantes, atteindre diverses parties du corps (poumons, cœur, système circulatoire, etc.), provoquer des détresses respiratoires et, dans certains cas, des complications neurologiques (le cerveau, la moelle épinière et les nerfs peuvent être atteints). Dans les cas les plus graves, elle peut conduire au décès.

Bien que les enfants de moins de 6 mois soient les plus exposés à des formes graves, les personnes âgées, immunodéprimées et les femmes enceintes peuvent aussi développer des complications.

Adopter les gestes barrières

Pour se protéger et protéger les autres, il est important de respecter les gestes barrières : port du masque en cas de symptômes, lavage des mains et nettoyage des surfaces de contact, aération régulière des pièces...

En tant que professionnel de la petite enfance, les assistants maternels ont un rôle de prévention et d'information des parents qui ignorent peut-être la recrudescence de cas de coqueluche. ●



La toux violente et répétitive, le visage bouffi, rouge ou bleuté, peuvent être des signes de coqueluche.

© gstudioimagen sur Freepik



Décès d'Hélène Bertrand-Maréchal



Le Département a eu l'immense tristesse de faire part du décès d'Hélène Bertrand-Maréchal, en octobre. Conseillère départementale du canton de Bourg-en-Bresse depuis 2015, elle était vice-présidente déléguée à l'enfance et à la famille depuis juillet 2021.

Accueillir plus d'enfants

Vous avez désormais la possibilité via un formulaire en ligne d'effectuer votre déclaration concernant l'accueil exceptionnel d'enfants directement sur le site du Département www.ain.fr. Toutes les modalités se trouvent sur la page dédiée « Assistant maternel : accueillir plus d'enfants selon votre situation » (<https://www.ain.fr/solutions/derogation-agrement-assistant-maternel/>). La déclaration doit être effectuée dans les 48 h. En cas de questions, contacter votre centre départemental de la solidarité.

Pour rappel, la réglementation prévoit deux possibilités très différentes qui peuvent être mobilisées uniquement si elles figurent dans votre arrêté d'agrément :

- accueillir un enfant de plus que votre capacité dans le cadre de votre agrément, avec un contrat de travail, maximum 50 h/mois, toujours dans la limite de 4 enfants de moins de 3 ans ;
- accueillir, dans la limite de 4 enfants de moins de 3 ans et du respect de la capacité de votre agrément, tous enfants confondus, jusqu'à 8 mineurs de moins de 11 ans sous votre responsabilité exclusive (au lieu de jusqu'à 6), maximum 55 jours/an. ●

Tétines et santé bucco-dentaire

Les besoins de succion des jeunes enfants sont très importants durant les premiers mois. On distingue la succion nutritive, qui est le fait de téter pour manger, et la succion non nutritive, qui apporte réconfort et apaisement à l'enfant. De nombreux parents peuvent opter pour la tétine.

En général, ce besoin diminue vers 18 mois, mais pas forcément l'envie de téter. Dès que l'enfant grandit, on peut choisir de réserver la tétine à l'endormissement et lorsque l'enfant a besoin d'être apaisé.

Une utilisation intensive de la tétine peut causer des dommages sur le développement bucco-dentaire (une déformation du palais, une béance entre les mâchoires, un écartement trop important des dents), mais également retarder l'acquisition du langage, en particulier chez les enfants à partir de 2-3 ans. ●

Soutien à l'installation

La Cnaf réaffirme son engagement en faveur du développement de l'accueil individuel. À ce titre, les Caf peuvent verser, sous certaines conditions, une prime d'installation de 1 200 € aux assistants maternels nouvellement agréés relevant de la convention collective nationale de travail des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile. Cette prime vise à compenser le coût du matériel de puériculture nécessaire à l'accueil du jeune enfant.

+ d'infos sur Caf.fr ou monenfant.fr

Monenfant.fr

Dans le cadre des évolutions de l'accueil individuel, les assistants maternels doivent s'inscrire sur le site monenfant.fr, mettre à jour leurs disponibilités, informer la Caf en cas de suspension de l'agrément. Sur demande, certaines informations peuvent ne pas être publiées sur le site. Le manquement à l'obligation de déclaration ne peut pas être un motif de retrait ou de suspension d'agrément mais de rappel par la Caf. Les nouveautés sont à retrouver dans Actualités, page « Je suis un professionnel ». ●

<https://monenfant.fr/comment-nous-contacter>

Contact Caf: Sophie Jacob

[Approbateurs-mon-enfant-fr.caf01 | @cnafmail.fr](mailto:Approbateurs-mon-enfant-fr.caf01@cnafmail.fr)



Pomme de Reinette Biennale de l'inclusion

Les pôles ressource handicap de l'Ain, dont Pomme de Reinette, ont organisé en novembre la 1^{re} Biennale de l'inclusion des 0-17 ans. Les professionnels de la petite enfance ont pu participer au projet « Raconte-moi nos différences » et ainsi co-créer au sein des RPE des supports à partir d'une liste de livres thématiques : raconte-tapis, kamishibai, petit spectacle de théâtre.

Ce projet a permis de se questionner entre professionnels sur la manière de présenter les différences et d'en parler avec les enfants dans le cadre d'un accueil inclusif. Des assistants maternels ont alors pu valoriser les formations suivies autour du conte pour jeunes enfants.

Dans cette continuité, Pomme de Reinette propose et anime désormais, à destination des professionnels, des rencontres bimensuelles en présentiel et en visio autour de l'accueil des enfants à besoins spécifiques (ressources, outils, échanges de pratiques). Pour répondre aux contraintes horaires et demandes des assistants maternels, deux soirées en visio vont être expérimentées sur le premier semestre 2025, de 19 h 30 à 21 h 30. ●

Tél. 06 03 35 97 50 (Cindy Morel et Audrey Odorico)
pommedereinette@eu-asso.fr



Des idées de lecture

Petite sélection* d'ouvrages pour les assistants maternels et les parents autour de la santé.

Pour les enfants

> Atchoum ! Croque-Bisous !

Kimiko
L'École



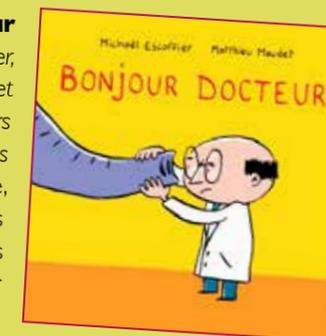
des loisirs

Pour les 0-3 ans

Croque-Bisous est inquiet car Petite Souris est malade. Heureusement, il a un remède original et efficace pour l'aider à se rétablir.

> Bonjour docteur

Michaël Escoffier,
illustrations Matthieu Maudet
L'École des loisirs
Pour les 2-4 ans



Dans une salle d'attente, il se passe parfois des choses étranges et ce n'est pas forcément du docteur qu'il faut avoir peur.

> Le gros rhume de Petit Éléphant

Sybille Delacroix
Bayard Jeunesse
À partir de 2 ans



Après être resté trop longtemps près du réfrigérateur, Petit Éléphant a attrapé froid. Pour se soigner, il suit les conseils

des grands : il se mouche, prend ses médicaments et un bain puis fait des câlins.

> Non, pas le docteur !

Stéphanie Blake
L'École des loisirs
Pour les 3-6 ans



En jouant au football dans la cour, Simon s'est cassé un bras. Il a très mal et aussi très peur d'avoir encore plus de douleur avec l'intervention du docteur. Mais à l'hôpital, le médecin est admiratif...

* Réalisée en collaboration avec la Bibliothèque départementale de l'Ain

Pour les professionnels et les parents

> Mon enfant est malade, je fais quoi ?

Dr Thomas Dailland, avec la collaboration d'Alix Lefief-Delcourt
Éditions Eyrolles

Le guide antistress à l'attention des parents, pour savoir agir sans risque en toute circonstance. Des conseils pour réagir face aux maux courants de l'enfant de 0-6 ans (fièvre, toux, douleur au ventre, maux de tête, éruption cutanée, constipation, vomissements...) et le soulager avant la consultation d'un médecin si son état l'exige.



ACTUALITÉS DU RÉSEAU



Animations

À **Lagnieu**, les enfants du RPE, de la crèche et de la bibliothèque ont assisté au spectacle musical *Lilipuce*, qui a été proposé également à la bibliothèque pour les familles dans le cadre de l'opération *Premières pages*.

Le RPE de la **communauté de communes Rives de l'Ain Pays du Cerdon** a mené un projet sur la prévention de la santé bucco-dentaire : activités ludiques en temps collectifs pour les enfants, autour de l'hygiène de la bouche et du brossage des dents, et interventions pédagogiques pour les assistants maternels et les familles. Au programme en décembre : une fête des nouveaux parents en partenariat avec le centre social et un spectacle de Noël.



Le RPE de **Bourg-en-Bresse** a accueilli une médiatrice culturelle du Monastère royal de Brou pour une animation mêlant sensibilisation à l'art et à la nature, en amont des visites dans les salles du monument en novembre et mars.

Au programme automnal également : une visite de la ferme des Couderies à Viriat, à la rencontre des chèvres et de la fabrication de fromage.



Parcours petite enfance d'éveil sonore et visite guidée adaptée étaient au programme de la sortie à l'abbaye d'Ambronay organisée en octobre par le RPE du territoire de **Certines**. En décembre, un temps collectif accueille une animatrice de comptines en langue des signes.



Le RPE itinérant d'**Ambronay** a proposé six ateliers cirque lors des temps collectifs à Saint-Denis-en-Bugey. Objectif : développer le goût du mouvement, de l'équilibre, du tonus musculaire, de la confiance en soi, du respect de l'autre.



Le RPE itinérant de **Saint-Vulbas** a installé, durant une semaine de vacances scolaires en octobre, une salle Znoezelen à Villieu-Loyes-Mollon afin de permettre aux assistants maternels, aux enfants, aux familles et aux animateurs du centre de loisirs avec les 3/5 ans, d'explorer cet espace sensoriel. Des soirées pour les professionnels de la petite enfance, alliant théorie et pratique de cette approche, complètent l'action.

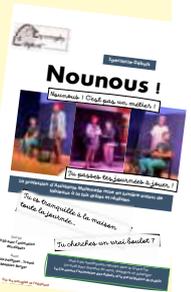


À **Montréal-la-Cluse**, le RPE s'ouvre aux parents employeurs un mardi par mois, de 16h30 à 18 heures, pour leur permettre de partager un temps privilégié avec leur enfant, découvrir le lieu, échanger avec d'autres parents.

Journée nationale des assistants maternels

Les RPE de **Plateau-d'Hauteville, Montréal-la-Cluse** et **Oyonnax** se sont unis pour proposer, le 23 novembre, une journée de partage, d'échanges et de découvertes de soi autour du thème de la communication, avec des ateliers chant, théâtre et sophrologie.

Les RPE d'**Ambronay, d'Ambérieu-en-Bugey** et de la communauté de communes **Rives de l'Ain Pays du Cerdon**, ont convié au spectacle-débat « Les nounous », à Saint-Jean-le-Vieux, le 23 novembre.



Les RPE du **Bassin burgien** ont organisé une soirée spectacle pour les assistants maternels et les parents, le 20 novembre.

Le RPE de **Grièges** a fêté ses 20 ans le 14 septembre, avec animations, ateliers sensoriels, jeux, informations sur les modes d'accueil et le métier d'assistant maternel. Les parents ont notamment pu découvrir le nouvel aménagement de l'espace extérieur conçu par les assistants maternels, avec jeux, piste pour trotteur, jardin, chemins facilitant l'accès aux poussettes...



Nouveaux lieux

Une MAM (maison d'assistants maternels) a ouvert à **Meximieux**.

Des microcrèches sont nées à **Béligneux, Miribel, Oyonnax, Péronnas, Reyrieux, Ferney-Voltaire, Journans** et **Saint-Rémy**.

À **Montréal-la-Cluse**, le relais petite enfance (RPE) a déménagé, toujours à la même adresse, dans un espace plus spacieux et uniquement destiné à son public, avec grande salle d'activité, terrasse extérieure, coin cuisine. Des travaux d'aménagement et l'achat de mobilier ont été financés par la Caf.



Professionnalisation

Les RPE du **Pays de Gex** ont organisé des conférences en novembre sur l'apport des neurosciences dans l'accompagnement des 0-3 ans, pour les professionnelles de la petite enfance, et sur tétine, biberon et langage, pour tout public.

À **Bourg-en-Bresse**, les puéricultrices et les assistants maternels ont réalisé un temps d'échange sur la DME (diversification menée par l'enfant). Ces rencontres conviviales et professionnelles, très appréciées par les deux parties, seront renouvelées durant l'année.

Le RPE de **Lagnieu** met en place des séances mensuelles d'analyse des pratiques professionnelles de janvier à juillet 2025.

La Lettre des assistants maternels de l'Ain

Directeur de la publication: Thierry Clément, directeur général adjoint chargé de la solidarité, Département de l'Ain ; Jérôme Lepage, directeur de la Caf de l'Ain • **Comité de rédaction:** Lucie Pothin, Melody Cador, Angélique Millour, Géraldine Landré (Département) – Sonia Grandet (Caf de l'Ain) – Charlotte Bertrand, Émilie Launay, Élodie Lemaire, Lucie Charreton, Vanessa Ollier, Juliette Pinot et Marie Richard, animatrices de RPE • **Réalisation:** Abscisse Communication • **Rédaction:** Annick Joasson • **Crédits photographiques:** Département, Caf de l'Ain, RPE, assistants maternels • **Impression:** ESAT du Colombier – ODYNEO – Tél. 04 79 87 34 33.

